

plus tôt aujourd'hui. Comme le ministre cherchera à obtenir l'autorisation d'acheter d'autres valeurs des États-Unis, outre celles que nous avons déjà achetées, tentera-t-il aussi d'obtenir la permission d'acheter des participations à des sociétés américaines au Canada comme meilleur moyen de rapatrier les fonds américains et d'aider les États-Unis en ce qui concerne leur balance des paiements?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Quelle que soit la valeur de cette proposition, je ne pense pas qu'elle aurait l'effet désiré.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### LES RÉPONSES AUX QUESTIONS INSCRITES AU «FEUILLETON»

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Étant donné qu'on reçoit demain les réponses aux questions écrites et qu'il y a au *Feuilleton* une question inscrite depuis janvier, quatre depuis février, dix depuis mars, 15 depuis avril et 48 depuis mai, et qu'en particulier la question n° 1500 marquée d'un astérisque figure au *Feuilleton* depuis le 16 mai, ne pourrait-il pas décider ses ministres à répondre à ces questions?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Je le ferai avec plaisir. Puis-je faire remarquer qu'en examinant ces questions aujourd'hui, j'ai constaté que sur les 1000 premières, 992 ont reçu une réponse.

**L'hon. M. Starr:** Toutes auraient dû recevoir une réponse et non pas simplement quelques-unes.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Les huit dernières sont parfois les questions importantes.

### LE NATIONAL-CANADIEN

#### LA SITUATION DU DIFFÉREND OUVRIER

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Je voudrais demander au ministre du Travail s'il est en mesure de nous fournir des précisions au sujet de la position de la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers relativement à une majoration de salaire de 9.2 p. 100 offerte par le National-Canadien pour les 22,000 employés sédentaires du chemin de fer?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, un conseil d'arbitrage est actuellement saisi de cette affaire. Il serait contre-indiqué que je fasse maintenant une déclaration.

[M. Saltsman.]

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre sait-il que le syndicat a déclaré au conseil qu'il rejetait l'offre?

Je poserai alors la question suivante au ministre: étant donné les accords conclus à la suite de la grève des arrimeurs à Montréal et la grève imminente sur les Grands lacs, le gouvernement a-t-il conclu qu'une majoration de salaire de 30 p. 100 échelonnée sur une période de deux ans permettrait de lutter contre l'inflation?

**L'hon. M. Nicholson:** Certes non, monsieur l'Orateur. Le conseil d'arbitrage compétent étudie le bien-fondé de chaque affaire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le conseil d'arbitrage ne s'est intéressé aux cas précités qu'après l'intervention du premier ministre.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LE CONGÉ DU 1<sup>er</sup> JUILLET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Ma question s'adresse au ministre du Travail. Comme les débardeurs de Vancouver ont éprouvé des difficultés en cherchant à obtenir le jour de Victoria le congé prévu par le Code canadien du travail, quelles mesures le ministre a-t-il prises pour veiller à ce que les mêmes difficultés ne se reproduisent pas relativement à l'observance du 1<sup>er</sup> juillet?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je dirai uniquement que la question retient l'attention du ministre comme ayant priorité absolue.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—L'ACCEPTATION PAR LES PROVINCES DES NORMES DE LA PARTICIPATION FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Je veux poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question découlant d'un avis publié dans les *Procès-verbaux* d'hier et selon lequel le ministre a l'intention de présenter une mesure permettant au gouvernement fédéral de contribuer aux programmes d'assurance frais médicaux des provinces. Je veux demander au ministre si toutes les provinces ont accepté les conditions régissant les contributions qui seront versées par le gouvernement fédéral?